

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le

ID : 005-200083517-20240603-2024060310-DE

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON
DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal
du 03 juin 2024**

Délibération N° : 20240603-10

OBJET : Charte d'engagement dans la lutte contre la vacance sur le territoire des Hautes-Alpes – ADIL 04/05 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 27/05/2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – LACROIX Charles – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES – Florian BOURCIER – Pauline ROUX – Philippe BOULET – Marie-Hélène FAROUZE -

NOMBRE DE POUVOIRS : 3

Dominique LEPAS a donné pouvoir à Carine AUDIER-MERLE – Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Florent BUES – Joël GAUCHE a donné pouvoir à Philippe BOULET.

NOMBRE DE VOTANTS : 12

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROUX.

Le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la Charte d'engagement dans la lutte contre la vacance dans les Hautes-Alpes présentée par l'Agence d'information sur le logement (ADIL) 04/05.

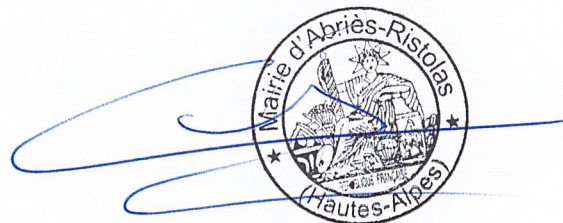
La problématique du logement étant récurrente sur la Commune, le Maire propose au Conseil Municipal de signer cette Charte d'engagement telle qu'annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 12 voix pour :

AUTORISE le Maire à signer la Charte d'engagement dans la lutte contre la vacance dans les Hautes-Alpes avec l'ADIL 04/05.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.